

la baie de Somme libre de sable

la lettre

www.baie-de-somme-libre-de-sable.fr

Les chasses hydrauliques sont efficaces

lettre de janvier 2014

La lutte contre l'ensablement de la baie de Somme a marqué un point définitif: les essais de chasse forcée du canal maritime à Saint-Valery-sur-Somme prouvent qu'on peut rétablir ce qui avait causé la perte de l'estuaire. "L'efficacité hydraulique [de ces chasses] est avérée. Le bilan est satisfaisant, les inconvénients faibles, et aucune conséquence négative n'a été constatée sur la ressource piscicole. L'efficacité viendra de la répétition de ces chasses". C'est ce qu'a publiquement déclaré Pascal Demarthe, vice-président du conseil général de la Somme, qui a piloté ces essais de chasses hydrauliques. Leur première phase a eu lieu en novembre 2012, la phase 2 du 20 mars au 12 avril 2013, la phase 3 a démarré mi-janvier, et durera jusque juin 2014.

Ces essais de chasse ont consisté à retenir le débit de la Somme, en amont de l'écluse de Saint-Valery, le temps de la marée montante, puis de la marée descendante. A la fin de celle-ci, l'eau accumulée en arrière de l'écluse a été relâchée, 1 million de mètres cubes, avec un débit moyen de 100 à 120m³/seconde, trois à quatre fois le débit moyen du fleuve.

On parlait de la possibilité de réaliser ces essais depuis 20 ans. Ces chasses forcées étaient une des préconisations pour contrer le comblement de l'estuaire produites

par le laboratoire d'études hydrauliques de Grenoble Sogreah (aujourd'hui Artelia). Ces préconisations suivaient de longs travaux, la modélisation de la baie, et l'étude physique sur une maquette géante de 720m².

On en a parlé 20 ans. Christian Manable, actuel président du conseil général, l'a fait.

Avec l'aide du flot

Les services du département ont réalisé ces essais, entourés de scientifiques, pour la surveillance de la migration des poissons, pour le suivi des fonds marins, avec Artelia aux commandes. Les deux premières phases d'essais ont correspondu à tous les coefficients de marée. Des essais ont aussi permis le remplissage partiel du bief par l'eau de la marée montante. Il fallait prévoir de pallier la faiblesse habituelle du débit de la Somme (31m³/sec en moyenne annuelle longue, malgré une élévation à 47m³ en 2013). La diminution de ce débit au cours des siècles est une cause importante du comblement de l'estuaire.

Le résultat chiffré parle de lui-même: 145 000m³ de sédiments repoussés au-delà du cap Hornu lors des deux phases, quatre marées en novembre 2012, seize en mars et avril 2013 (1). Par comparaison, le dernier dragage mécanique des ports de Saint-Valery, en 2007-2008,

avait extrait 80 000m³ de sédiments. Il avait coûté 900 000 euros. Les chasses hydrauliques ont seulement nécessité la modification du réglage de l'ordinateur qui commande l'ouverture des sas de l'écluse.

La phase 3, qui vient de démarrer, va permettre de fournir à cet ordinateur les relevés observés, et les éléments de réglage. Quatre à huit chasses mensuelles seront commandées, sans doute à partir de l'automne 2014. Le port et le chenal permettront la navigation, au moins jusqu'au cap Hornu.

L'évolution des fonds (les relevés bathymétriques) n'a pas été suivie au-delà du cap Hornu, à mi-chemin entre Saint-Valery et la mer. La question se pose donc: où se sont redéposés les sédiments extraits à Saint-Valery? Ni la force du courant, ni le temps de chasse n'ont suffi à les repousser à la mer.

Il est maintenant nécessaire que l'action du bassin de chasse du Crotoy vienne amplifier la chasse forcée du canal maritime de Saint-Valery. Ce bassin, vieux de 150 ans, contenant à l'origine plus de 2 millions m³, avait été créé pour cela. Il n'a jamais réellement fonctionné.

Jacques Gravend
journaliste

1) Le chiffre de 130 000m³, donné initialement pour la première phase, était faux, et a été corrigé.

un site pour s'informer et partager: www.baie-de-somme-libre-de-sable.fr

un site pour agir: <http://www.petitions24.net/signatures/baie-de-somme-libre-de-sable/start/50>